



Madame la candidate, Monsieur le candidat aux élections législatives.

Nous vous interpellons car les élections législatives approchant et si vous êtes élu-e, vous serez amené-e à vous prononcer dans le cadre législatif sur des dossiers concernant les secteurs de l'Animation et de l'éducation populaire.



Nous aimerions donc connaître comment vous interviendrez ?

En effet, ces secteurs emploient plusieurs centaines de milliers de travailleurs·euses sous statut public ou privé.

Leur impact est déterminant culturellement, socialement et économiquement. Ils/elles contribuent favorablement au débat sur l'environnement et favorisent les liens qui font société. Ils/elles sont aussi vecteurs d'émancipation et représentent une formidable opportunité de développement économique. De ce fait, ils/elles participent au bien être de nos concitoyens.

Ces travailleurs·euses sont multiples, gestionnaires, administratifs, techniciens, professeurs, éducateurs sportifs, médiateurs, animateurs, ...

Ils/elles animent divers projets, services et établissements, MJC, médiathèques, écoles de musique, d'arts et de sports, accueils tout public, médiation sociale, culturelle ou environnementale, activités adaptées, ...

Ce pour le bien-être de la population de la maternelle aux personnes âgées.

Pourtant, faute de financements publics à hauteurs des réels besoins, ces métiers sont trop souvent méconnus, méprisés, dévalorisés, précarisés mais aussi très mal rémunérés. Ce d'autant que les personnes qui animent ces projets au quotidien subissent la précarité en temps partiels imposé, en horaires hachés de plusieurs coupures et des salaires qui les placent trop souvent en dessous du seuil de pauvreté.

De plus, métiers particulièrement féminisés, ce secteur d'activité est l'objet d'un enjeu particulier en termes d'égalité femmes/hommes.

Cette réalité portant atteinte concrètement aux conditions d'accueil et de prise en charge des publics dont une majorité de mineurs.

Pour toutes ces raisons et en conséquence un manque d'attractivité, il est donc de plus en plus difficile de recruter des personnels expérimentés, formés ou seulement motivés, ... d'où pour nos secteurs des difficultés et une pénurie croissante de recrutement ?

De par cette interpellation, notre intention est donc si vous étiez élu-e :

- Premièrement d'attirer votre attention sur ce secteur trop souvent invisibilisé !
- Deuxièmement de connaître quel soutien vous apporteriez aux revendications de l'intersyndicale et de FAEL
- Troisièmement quelles mesures concrètes vous pourriez porter à l'Assemblée Nationale sur nos revendications pour qu'il obtienne enfin reconnaissance ?

Vous en remerciant par avance, merci de nous communiquer par retour de courrier l'état, de vos réflexions et de propositions.

Paris, le 30 juin 2022

L'Intersyndicale et Collectifs des secteurs de l'animation et de l'éducation populaire

PJ : Plateforme revendicative intersyndicale et FAEL

